UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Madame Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation sur l'enseignement supérieur,

donne délégation de signature à :

Madame Aurore GAILLET, Professeur des Universités, Directrice du Collège Supérieur de Droit (CSD),

à l'effet de signer, en son nom,

- les conventions de projets tutorés pour les étudiants du CSD

La présente délégation prend effet au 10 octobre 2018.

Fait à Toulouse, le 10 octobre 2018

La délégataire,

Aurore GAILLET

La Présidente

Corinne MASCALA

UNIVERSITÉ TOULOUSE

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr